

Compte-rendu Réunion extraordinaire des RP élargie aux OS Provence-Alpes – 15 février 2021

Présents : Samuel Peltier, Marilyne Camacho, Béatrice Nivois, Didier Delbos, Anne-Sophie Maxime, Stéphanie Manucci.

Elus : Philippe Perrot, Rémy Dupont, Marc Civallero, Eliane Dos Santos.

Délégués syndicaux : Annette Despretz, Jean-Manuel Bertrand, Véronique Blanc.

Ordre du jour : 18 : 30

Cette réunion a pour but de disposer d'une vision précise de la fabrication du 18h30 à Marseille sur le plan de l'organisation, des conditions de travail et de trouver des solutions pérennes pour lever les gênes et les contraintes si elles existent.

Il s'agit de faire un état des lieux avant la Commission Economie et Structure qui doit se tenir le 19 février.

Un travail a été fait auprès de différents métiers, pour identifier les besoins liés au 18h30 :

- Scriptes : Didier Delbos s'est entretenu avec les scriptes. L'amplitude horaire leur convient. Les élus rappellent que la direction s'est engagée sur un volume d'heures supplémentaires qui correspond à 17 jours de travail sur l'année. Elles souhaiteraient en plus de ce volume d'heures supplémentaires avoir 1 journée supplémentaire de préparation les semaines où c'est Antibes qui diffuse, pour la mise à jour des conducteurs, marbres, coquilles. Elles manquent cependant de recul pour se prononcer de façon plus précise sur l'idée d'avoir 1 à 2 jours de préparation.

- Vidéos : le poste le plus « chargé » est celui du mélangeur puisque c'est la même personne qui fait ECM, le JT Midi, le 18h30 et le JT Soir. A partir du 8 mars, un test va être réalisé en séparant la journée en deux parties avec deux collaborateurs. Il y a 4 vidéos par jour (depuis la mise en place du 18h30, il y a 1 vidéo en plus ce qui correspond à 85 jours supplémentaires par an), l'idée est de répartir la charge entre 2 vidéos : Un vidéo fera le JT de midi au mélangeur, l'autre vidéo s'occupera du quick link vidéo (visio conférence en direct) et les tâches seront inversées pour le soir. Les élus soulèvent que la charte du JT n'est pas applicable pour le 18h30 telle qu'elle a été conçue (valeurs de cadres, éléments d'habillage, fonds, entrée/sortie, déplacement, 6 changements de cadre en 45'', rubrique supplémentaire avec moyens spécifiques...). Aussi, dans le but d'uniformiser le rendu entre les différents techniciens vidéo, entre les antennes de Provence-Alpes et Côte d'Azur et de permettre aux techniciens le souhaitant de travailler en confiance (principalement ceux ne voulant pas la valorisation de leur métier par une UCC), les élus rappellent que la majorité des techniciens vidéos souhaiterait une charte élaborée.

- Documentalistes : ½ journée par semaine pour l'indexation du 18h30 a été accordée par la direction

- OPS : ils ne souhaitent pas que le hub (écran tactile) soit utilisé à la fois pour le 18h30 et pour le JT du soir. Ce sont les OPS qui sont chargés de nettoyer les paires d'oreillettes entre le 18h30 et le JT du 19h00.

-Encadrement technique : 2 cadres sont personnes vulnérables donc ne sont pas sur site. Didier Delbos a demandé un peu plus de potentiel sur cette fonction.

Les élus ont demandé que Pascal Arnold, un OPS qui fait déjà de l'encadrement soit détaché entièrement sur le 18h30

- Monteurs : ½ journée de montage supplémentaire par semaine a été accordée par la direction, la journée du vendredi. Les monteurs souhaiteraient qu'Adrien (le présentateur du 18h30) ne les sollicite que le jour défini.

- Infographie : c'est une charge de travail supplémentaire mais les thèmes du 18h30 étant connus à l'avance, les fresques peuvent être préparées en amont

-Cadre RCA : Grégoire Bézie a une importante charge de travail entre le 18h30 et le web. Il sera nécessaire de faire un bilan avec lui dans les prochaines semaines.

- Journalistes : 180 jours de présentateurs et 85 jours de chroniqueurs par an sont dédiés au 18h30. Les élus ont fait remarquer que ces jours sont pris sur le potentiel existant et ont demandé que la direction crée deux postes de journalistes.

Les élus ont souligné le problème de la panne de la visio la semaine dernière.

La question de l'enregistrement du 18h30 (comme le fait Antibes) se pose donc pour se sécuriser. Anne-Sophie Maxime n'y est pas favorable pour l'instant. Elle préfère attendre pour faire un bilan définitif et en fonction du nombre de panne, nous aviserons. Il peut être envisagé d'enregistrer une émission de secours intemporelle pour faire face à une panne. Pourquoi de ne pas faire des duplex depuis le plateau d'Antibes ou les bureaux excentrés par exemple plutôt que de la visio ? C'est envisageable mais venir en plateau c'est plus de contraintes pour les invités.

Le modèle du 18h30 ne repose pas sur la visio, cela peut évoluer. Lorsque la situation en Côte d'Azur se sera apaisée, voir avec Antibes si un duplex est possible.

Les Elus souhaitent également qu'un modèle pour se filmer soit envoyé aux invités. Grégoire Bézie y travaille : comment se positionner face au smartphone, éviter les contre-jours. Être bien cadré et bien éclairé.

Compte tenu de ce surplus d'activité (18h30), un surplus qui vient se rajouter à une activité déjà en hausse depuis la fabrication l'an dernier des modules « Ici et maintenant » (7 minutes) les Elus souhaitent la création de 4 postes de journaliste supplémentaires en plus du comblement des postes gelés et vacants.

Selon les élus, il y a actuellement 11 postes vacants en PA : dont 7 issus de la RCC.

4 postes vacants gelés dans les bureaux excentrés, les 2 postes d'Avignon et Gap seront comblés en 2021. Pour le bureau d'Arles, la réflexion est en cours. Pour les élus il est impératif que ces deux postes soient aussi comblés.

Les élus ont également demandé que sur les 4 postes de monteurs vacants au moins deux soient comblés rapidement (un poste à la Locale de Marseille, suite au départ d'une des deux cheffes monteuses et un autre poste pour le montage du BRI et l'antenne). Ils ont également demandé que le poste de l'OPV à mi-temps (Farouk Bounouara) soit transformé en temps plein.

Pour l'instant il n'y a pas besoin de faire appel aux NP (non permanents) pour la fabrication de l'émission. Une UCC infographie n'est pas nécessaire pour utiliser le hub.